

DOSSIER DE CONSULTATION DES PHARMACIES



ACQUISITION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place de la République
61600 LA FERTÉ-MACÉ

☎ : 02 33 14 00 46 / 📠 : 02 33 14 00 14

REMISE DES OFFRES :

Les offres devront être remises au plus tard :
le mercredi 17 juillet 2019 à 12h00.

COMMUNE DE LA FERTÉ-MACÉ

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

■ DESCRIPTION DE LA CONSULTATION :

▪ Objet du marché :

Le présent marché porte sur l'acquisition de produits pharmaceutiques par la commune de La Ferté-Macé, selon le détail ci-après.

▪ Type de procédure :

Ce marché est passé en procédure adaptée, en demandant des devis auprès de plusieurs pharmacies.

▪ Conditions de la consultation :

Les prix indiqués seront Toutes Taxes Comprises (TTC), détaillés à l'unité mais aussi totalisés.

▪ Dates de péremption :

Les dates de péremption seront les suivantes : **N+2 ans, minimum.**

▪ Trousse de secours rigide :

Concernant la trousse de secours rigide (*), celle-ci devra comprendre les caractéristiques suivantes : visibilité immédiate du contenu.

Une composition pour intervenir en cas de :

- blessures légères : spray pour le nettoyage cutané, dosette de gel pour les brûlures, crème anti-moustiques, compresses stériles, pansements élastiques adhésifs assortis, dosettes pour lavage oculaire.

- coupures moyennes : pansements compressifs.

- maintien et fixation : sparadrap microporeux avec dévidoir (2,5 cm x 9,14 m), bandes de crêpe et extensibles.

- protection : couverture de survie, gants.

- instrumentation : ciseaux 14 cm, pince à écharde.

Il conviendra, pour chaque produit proposé, de remplir l'annexe au présent règlement de la consultation et de préciser le délai de livraison.

Un générique peut être substitué à toutes les marques proposées.

▪ Critères de choix :

Les propositions seront analysées, selon le prix.

▪ Remises des offres :

Les offres, accompagnées du présent règlement de consultation daté, paraphé et signé par le fournisseur seront remises en mairie de La Ferté-Macé – Secrétariat Général pour la date limite du **mercredi 17 juillet 2019 – 12h00.**

▪ Date de livraison :

La livraison devra être effectuée en mairie de La Ferté-Macé – Secrétariat Général, au plus tard, le lundi 26 août 2019.

▪ **Renseignements complémentaires :**

Mairie de La Ferté-Macé
Secrétariat Général
Place de la République
61600 LA FERTÉ-MACÉ
☎ : 02 33 14 00 46 / 📠 : 02 33 14 00 14

Je soussigné, Madame / Monsieur

Nom de la pharmacie :

reconnait avoir pris connaissance de ce règlement de consultation et en accepter les termes.

Fait à :

Le :

Cachet et signature :

PRODUITS PHARMACEUTIQUES 2019

PRODUITS	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE TTC	PRIX TOTAL TTC
Produits désinfectant en spray (BISEPTINE ou générique) pour enfants et adultes	34		
Sachets de compresses désinfectantes (boîte)	6		
Désinfectant (Chlorhexidine unidose)	6		
Cachets Doliprane 500 mg (boîte de comprimés à avaler)	25		
Doliprane enfant 300 mg (boîte de sachets)	4		
Gel pour brûlures (BIAFINE ou générique)	4		
Bande de pansements à découper	51		
Pansements non transparents découpés	23		
Coupe sang	4		
Pommade pour coups (ARNICA ou générique)	11		
Gants vinyle - taille L (boîte)	13		
Sérum physiologique oculaire unidose	3		
Sérum physiologique (dosettes de 5 ml) - Grande boîte (40/45 dosettes)	3		
Alcool à 70° (Désinfection du matériel)	2		
APAISYL piqures d'insectes et de végétaux	14		
Compresses stériles individuelles 7,5 x 7,5 (boîte de 20)	6		
Compresses stériles individuelles (boîte de 100)	30		
Crème solaire (haute protection)	7		
Éponge hémostatique	1		
Bande nylex (grande)	8		
Bande nylex (petite)	9		
Mèches stop hémorragie	7		
Sparadrap avec dévidoir	30		
Tulle gras (boîte)	6		
Eosine unidose (boîte)	3		
Gel lotion hydroalcoolique - Désinfection des mains (flacon pompe de 500 ml) (ANIOS GEL si possible)	14		
Couverture isothermique	3		
Protection buccale pour bouche à bouche	4		
Trousse de secours rigide (voir le détail dans le dossier de consultation) (*)	2		
Lingettes bébé (sachet)	3		
<u>TOTAL TTC</u>			

*Tableau à compléter et à retourner au Secrétariat Général avant :
le mercredi 17 juillet 2019 - 12h00*